[illegible] Comité de [illegible] Lagrillière, [illegible] Monveïsin, des Gardes [illegible] Thorgesmat, tous entièrement [illegible]. Pour, même s'entêtant [illegible] les joyeux compagnons lettés, [illegible] dénoncé comme ceux du [illegible] Bâl clément collectif [illegible] avoir toujours été qu'un républicain [illegible] et qu'il conduit alors ses vérités [illegible] ce n'est donc qu'il conduit alors ses vérités [illegible] ne s'affichait des opinions qui [illegible] pas les siennes.

On bien M. Chatelleyn « jouit jadis de [illegible] pas tenable, on bien il a depuis rendu son passé.

# La Réunion de Lille

Mercredi, à trois heures, plus de deux cents délégués républicains des différents arrondissements du Nord étaient réunis dans la grande salle des fêtes du *Progrès du Nord* pour entendre les discours du Congrès républicain. Étaient présents : MM. Girard, Maxime Lecomte, Polié, Trystram, Hayez, Debierre et Evrard Eliez.

L'assemblée, consultée pour la constitution du bureau, appelle à la présidence M. Auguste Polié et lui donne comme assesseurs MM. Paul Lesaple, conseiller général, et Oscar Fenyen, maire d'Hallennes.

Le président donne lecture d'un grand nombre de lettres d'excuses, en'outre celles de MM. Dron, député, Tribourdeux, conseiller général, Werquin, conseiller d'arrondissement, Chas, maire d'Armentières, Quique, maire de Bochy, Bont, maire de Toufflers, qui promettent leur entier concours à toute la liste républicaine.

## Allocution de M. Polié

M. Auguste Polié remercie les délégués républicains de l'arrondissement de Lille d'avoir venus aussi nombreux à l'appel qu'il leur avait adressé.

Vous avez compris, dit-il, qu'il était nécessaire de se bien unir les coudes avant la rude bataille qui va s'engager, bataille d'autant plus âpre que nous avons contre nous des transfuges qui après avoir vécu de l'influence que leur donnait leur titre d'élus républicains est passé, la veille du combat, dans le camp adverse. Vous avez compris que le devoir républicain était de les écarter dans l'intérêt de la République et dans l'intérêt de la morale publique (Applaudissements).

M. Auguste Polié présente ensuite chacun des candidats du Congrès républicain départemental — en soulignant bien même. Il énumère rapidement les titres de chacun d'eux à la confiance des républicains et adresse un vibrant appel aux électeurs qui par leurs bulletins sauveront le 7 janvier non seulement le républicanisme de la République, mais encore le socialisme de la France.

Les républicains ont agité, surtout par le service de deux ans, la véritable armée patriotique, imposant à tous les jeunes Français, riches ou pauvres, l'impôt du sang. Être contre l'armée, c'est pour les républicains être contre leurs enfants, contre eux-mêmes.

M. Evrard Eliez rappelle qu'il fut le promoteur et le rapporteur de l'instruction par le Conseil général du Nord, des pensions de vieillesse. Le département du Nord avait donné un grand exemple que le Parlement a suivi. Mais ce n'est pas suffisant encore : la France se doit à elle-même de créer les retraites ouvrières et le projet Millerand ne sera qu'une étape dans cette voie. Il faudra qu'un jour les retraites soient uniquement faites par les communes, les départements et l'État.

Très vigoureusement, l'orateur répond aux adversaires de manière *foi* qui accusent la République de mener le pays à la ruine. La fortune de la France qui s'élevait à 80 milliards en 1870, atteint de nos jours 130 à 130 milliards. Un exemple plus près de nous, cité par M. Trystram, témoigne de la prospérité de notre pays. Le port de Dunkerque faisait en 1870 un tonnage de 970 mille tonnes ; il en fait aujourd'hui quatre millions.

[illegible] Comité républicain du [illegible] Nord, [illegible] Lille, a [illegible] la France. Notre nation a, en [illegible] trente-cinq ans, [illegible] que seule la [illegible] acceptait l'avènement [illegible] ne s'en abandonnait [illegible] elle, l'arbitrage [illegible] chimère, tend de plus en plus [illegible] modèle.

Néanmoins, nous le proclamons très haut, nous voulons une armée puissante et respectée, mais c'est seulement pour notre défense. Nous avons la prétention d'être meilleurs chez nous et si on ose nous attaquer, nous montrerons que nous sommes restés les fils de la Révolution et saluerons l'ennemi [illegible] (Applaudissements).

La République a donné trente-deux millions de pensions de vieillesse. Elle a [illegible] Vous verrez de quel côté sont la [illegible] et de quelle côté sont [illegible] dont [illegible] pour [illegible] de vous. (Longs applaudissements.)

## Allocution de M. Maxime Lecomte

M. Maxime Lecomte rappelle les luttes qu'il soutint dans le Nord avec le parti républicain depuis vingt ans.

A propos de la séparation de l'Église et de l'État, il dit qu'il en a compris le rapport par devoir. Quelques personnes avaient dit : « Prenez garde ! vous allez compromettre votre réélection. » L'orateur répondit : « C'est mon devoir, je le ferai, quelles qu'en soient les conséquences » (Applaudissements).

Cette loi, ajoute l'orateur, sépare, libère à la fois l'État et l'Église ; elle est libérale dans toute l'acception du mot. Elle ne doit pas être attaquée par les catholiques sincères.

Un homme qui s'y connaît en la matière, M. l'abbé Lemire, député du Nord, me disait un jour : « Votez cette loi sans y rien changer. » Aujourd'hui il a l'air de vouloir changer, lui, le sage de ces paroles ; et, une autre fois, au concours de Cassel, le député d'Hazebrouck m'a dit encore : « Cette loi donne la liberté et ne sera une loi de persécution sociale ! »

Et il avait raison. Néanmoins il y a ceux qui l'acceptent pas : ne sont ceux qui se servaient de l'Église bien plus pour faire de la politique que pour faire de la religion. (Applaudissements).

Leur programme [illegible] dans le giron du catholicisme : « Sauvons Rome et la France au cou du Sacré-Cœur. Rome d'abord, le France ensuite, vaille que vaille patriotisme. Si Rome doit être sauvée, qu'elle en sauve sonne, elle l'entend, qu'elle en sauve sonne, elle l'entend, qu'elle en sauve sonne, elle l'entend